

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 8

Artikel: Poissons de chez nous : [1ère partie]
Autor: Bossard, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

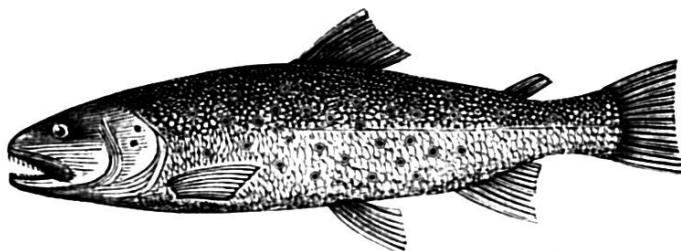
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Poissons de chez nous

par Maurice Bossard

En ce temps de carême où le poisson était et est encore particulièrement en honneur, n'est-il pas à propos de parler des poissons de chez nous et, alors que le pêcheur ayant son nouveau permis en poche commence à longer la rivière qu'argentent les chatons de saule, ne convient-il pas de feuilleter ensemble les vieux documents, les antiques chroniques et les traités d'histoire naturelle où l'on retrouvera les noms et les figures de nos poissons.

Dans presque toutes les provinces, les poissons portent encore des noms régionaux, cela même si le poisson n'est pas typique de la région et même si le patois qu'on y parlait autrefois a disparu. La Suisse romande, pays bien arrosé et possédant de grands et beaux laes, n'échappe pas à cette règle, bien au contraire. Si, en 1554 — il y a donc exactement quatre siècles — le savant Rondelet, dans sa magnifique histoire des poissons, avouait qu'il ne connaissait pas le nom proprement latin d'un certain nombre de nos poissons et qu'il était forcé d'employer les noms populaires et régionaux, aujourd'hui, le français a dû, pour les désigner, emprunter et s'assimiler ces mêmes termes locaux et vénérables. Passons-en en revue quelques-uns.

A tout seigneur, tout honneur, commençons par l'*omble* ou *umble*, poissons fort estimé et, malheureusement, rare. Sans doute, au XV^e siècle, est-il plus commun ; pourtant, la délicatesse de sa chair était déjà reconnue puisque c'est de l'*amble* du lac de Genève qu'on servait à l'abbé de Saint-Claude (Jura) à son repas de Pâques. Cette vieille forme *amble* se retrouve encore en 1556 chez Pierre Franco, chirurgien lausannois, auteur d'un traité sur les

hernies ; jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ce fut elle qui prédomina sur les rives du lac de Neuchâtel. Cette forme est, du reste, la plus correcte et la plus juste puisque le mot remonte à un latin de basse époque *amulus*, qu'on retrouve au moyen âge transformé en *amblius* et *ambula*. C'est aux XV^e et XVI^e siècles qu'apparaît la forme *umble*, c'est elle qu'on trouve chez les trois grands ichtyologues du XVI^e siècle : Belon, Rondelet et Gesner. Le témoignage de ce dernier est d'autant plus intéressant qu'avant de professer à Zurich, sa patrie, Conrad Gesner fut professeur à l'Académie de Lausanne. Le mot subit encore d'autres altérations : ce fut *omble*, attesté chez Bonivard, puis, finalement *ombre* (et, par conséquent *ombre-chevalier*). Cette dernière altération de notre mot local est stupide et néfaste à la clarté de la langue, vu que ce mot désigne déjà un tout autre poisson.

Le terme féra n'a pas connu des vicissitudes telles que *omble*. En effet, dès le XII^e siècle, on trouve le nom sous la forme latine *ferrata* et, dès le XIV^e siècle, *féra* ou *ferra* est attesté ; la variante genevoise et fribourgeoise *farrā* est aussi ancienne, puisque Rondelet, en 1554, nous la donne. Chez

ce même auteur, on trouve encore pour désigner ce même poisson le terme *pala* qui correspond à l'actuel neuchâtelois *palée*, attesté dès le XIV^e siècle, et plus haut encore sous la forme latine *palata*. Pourtant, on désigne plutôt sous ce nom un autre poisson du genre *corixodon* que la féra : la *gravenche*¹. De nombreuses hypothèses ont été faites sur l'étymologie de ces deux mots ; aucune n'est entièrement satisfaisante : l'origine de ces vocables semble bien se perdre dans la nuit des temps, ils sont gaulois, voire préromans.

Alors qu'il résiste encore sur la côte savoyarde du Léman, le terme *bezaola* paraît bien en voie de disparition aujourd'hui chez nous. Sa vogue fut pourtant autrefois considérable. Il servit (et sert encore là où il est usité) à désigner la gravenche, la féra et même l'ablette. C'est surtout comme synonyme des deux premiers qu'on le retrouve jusqu'au XVI^e siècle. Sous sa forme latine, on le trouve dès 1353 : *duo ferrata seu bisolae*. Faisant leur apparition dans les festins organisés à Ripaille, les *bisoule* ou *bissoles* sont servies au XV^e siècle à l'abbé, aux moines et invités de l'abbaye de Saint-

Claude, lors des receipts (grands régals, voir patois vaudois : *ressat*) de la mi-carême et du premier janvier. Bonivard, quand bien même il vient de mentionner la truite et l'omble, dit : un poisson que l'on appelle *bysolles* et ajoute : les plus délicats que se trouvent en eau douce du remenant (reste) du monde.

Les variantes *besule*, *bezola*, *bissolle*, etc. se trouvent chez les ichthyologues du XVI^e siècle et surtout chez les annalistes genevois qui parlent tous de *la guerre dite des besoles*, expédition entreprise en 1519 par le duc de Savoie contre Genève. Le fait qu'elle eut lieu en temps de carême eut pour résultat que le principal ravitaillement des armées fut les poissons nommés *besoles*, d'où son nom.

La *bezaola* doit son nom à sa couleur gris foncé, puisque ce nom est un dérivé de l'adjectif *bis*.

(A suivre.)

¹ Une des différences principales entre ces deux poissons est que la féra pond dans le sable du fond du lac, alors que la gravenche fait sa ponte sur les grèves.

LES ÉCHOS DU MOIS

A quand les P.T.T... patoisants... ?

Le patois a mis en émoi les PTT. Une lettre était partie de Budapest à l'adresse suivante : A chi qu'a écrit lo tsandèle dè loton, a Trivau. Elle voyagea jusque par les Allemagnes. Enfin, un patoisant des Postes suisses déchiffra l'énigme : la lettre était adressée au patoisant fribourgeois bien connu Joseph Yerly, « celui qui a écrit le Tsandèle dè loton (le chandelier de laiton), à Treyvaux » !

BIEN CONSEILLÉ



BIEN ASSURÉ